



ÉCOLE ICHMOUKAMETOFF

Dossier* d'inscription/CGV à remplir, parapher chaque page et joindre les documents demandés. Les dossiers incomplets ne sont pas acceptés et ne seront pas traités. Dossier faisant office de contrat (conditions générales de vente / convention de prestation avec règlement intérieur) pour l'intégralité des prestations quelques soient leurs formes, leurs durées ou leurs thématiques proposées à l'Ecole Ichmoukametoff par Jonathan Czodor « Ichmoukametoff » (dit « John C »). La signature confirme l'acceptation sans réserve de la présente convention et des conditions générales de vente ainsi son règlement intérieur dans son intégralité sans réserve.

A réception de ce dossier par notre secrétariat, si votre candidature est retenue, vous serez informé soit par courriel dans les 3 jours ouvrés (selon horaires d'ouverture du secrétariat, hors période de fermeture annuelle estivale et hivernale).

Les informations collectées dans ce dossier sont à usage strictement privé de l'Ecole Ichmoukametoff pour l'encadrement de ses prestations et ne font pas l'objet de diffusion. Le dossier est détruit 5 ans après prestation (délais légaux de conservation de l'information pour des raisons juridiques)

Vous devez envoyer ce dossier sous format papier par voie postale à l'adresse suivante :

**Ecole Ichmoukametoff
Le centre culturel la Ferme bashkir-cosaque
Jonathan Czödör Ichmoukametoff
2 T Chemin des marlères
64350 Moncaup
FRANCE**

ECOLE ICHMOUAMETOFF - FICHE D'INSCRIPTION

Prestation : _____

Dates de formation : _____

Mode de paiement (rayez les mentions inutiles) :

-virement : vous serez contacté pour avoir les coordonnées bancaires

-chèque (ORDRE : JONATHAN CZODOR)

Nom et Prénom : _____

Date de naissance : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Email : _____

Profession : _____

Condition physique estimée : faible / moyenne / satisfaisante / bonne / excellente

Sport(s) pratiqué(s) : _____

Expériences du terrain? Oui / Non / Occasionnellement Détaillez vos activités :

Avez vous des antécédents médicaux, des allergies connues ou des phobies particulières que vous souhaiteriez porter à notre connaissance ? (pour la sécurité de tous et la bonne gestion sanitaire des stagiaires)

A FOURNIR (1 fois par an) : CERTIFICAT MEDICAL de non contre indication à la venue en formation pour toute formation de plus de 3 jours avec nuitée en extérieur (Faire lire l'annonce de stage à votre médecin)

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

Date

Signature

précédé de la mention « informations certifiées exactes »

ECOLE ICHMOUKAMETOFF

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONVENTION DE FORMATION

REGLEMENT INTERIEUR FERME BASHKIR-COSAQUE

« QUI BOIT DE L'EAU D'UNE TERRE , SE DOIT D'EN RESPECTER LES LOIS »

Proverbe mongol 13e siècle

L'ensemble de ces règles et lois visent à établir un rapport de confiance entre vous et nous, à nous protéger mutuellement et à permettre le bon exercice de nos activités dans un cadre bienveillant, respectueux, sécuritaire et qualitatif ainsi qu'à préserver la quiétude de nos lieux et son bon fonctionnement.

Aussi, l'entreprise ECOLE ICHMOUKAMETOFF – Le Centre culturel la ferme bashkir-cosaque de Jonathan Czödör « Ichmoukametoff » dit « John C » met à disposition de ses clients via son site Internet (ecoledevieetsurvieenforet.com / survie-foret.com ou toute autre nom de domaine en possession de la présente entreprise) des services sous forme prestations de formation, stage, classe, séminaire, cours et toute autre forme nécessaire à l'exécution de l'activité de l'entreprise par sa nature autour de l'enseignement des cultures ancestrales et traditionnelles bashkirs et cosaques. Il est préalablement précisé que les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») régissent exclusivement les ventes de services sur le site de l'entreprise. L'entreprise se réserve le droit de modifier à tout moment ces CGV en publiant une nouvelle version de ces dernières sur le site et en PDF pour le dossier d'inscription notamment. Les CGV applicables au client sont celles en vigueur au jour de sa commande de prestation (date d'envoi avec cachet de la poste faisant foi) dans le présent dossier dûment rempli, paraphé, daté et signé.

COORDONNÉES et INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- **SIEGE SOCIAL** : Ecole Ichmoukametoff – Le centre culturel la ferme bashkir-cosaque (Jonathan Czödör « Ichmoukametoff ») 2 T Chemin des marlères, 64530 Moncaup – France
- **SIRET** : 50990302700043 **APE** : 8552Z (depuis le 01/01/2009 à ce jour)
- **NUMERO TVA INTRACOMMUNAUTAIRE** : FR81509903027 (**TVA non applicable** - article 293 B du CGI)
- **Email**: ecoleichmoukametoff@gmail.com
- **site internet** : survie-foret.com

Note : Nous définissons par le terme "prestation" toute activité proposée et faite dans le cadre de l'Ecole Ichmoukametoff, quelque soit son nom (formation, stage, classe, cours, séminaire, conférence ou autres selon convenances), sa forme, sa durée, son contenu et son lieu.

1-Paiement du solde de la prestation

1A- Il convient de régler OBLIGATOIREMENT la totalité du solde de la prestation (délais de validation de paiement avant stage) au plus tard 7 jours par virement et 14 jours par chèque avant le début du stage ou à défaut à une date butoir si une date est mentionnée dans une annonce de prestation. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter toute personne faisant défaut de paiement au premier jour de la prestation. Notez que nous n'acceptons pas les règlements en espèces.

1B- Vous disposez d'un délai LEGAL de rétractation de 14 jours après inscription (cachet de la poste avec date d'envoi de votre dossier faisant foi) pour vous désister et faire une demande de remboursement par courrier officiel en recommandé contre signature avec accusé de réception. Vous serez alors intégralement remboursé sans justificatif de votre part. Un corollaire existe à cette règle (voir conditions de remboursement et inscriptions hors délais)

2-Mode de paiement

2A-Chèque : Vous pouvez régler par chèque (**ORDRE Czodor jonathan**) UNIQUEMENT. Le chèque est encaissé dès réception du dossier quelque soit le montant (arrhes ou solde complet).

2B-Virement bancaire : une fois le dossier reçu et valide, nous vous contacterons pour vous transmettre les coordonnées bancaires (RIB/IBAN). Indiquez votre souhait de payer par virement dans le dossier en première page. Merci de fournir par courrier ou par mail une preuve de virement effectué.

3 – Facturation

3A-Vous pouvez demander une facture qui vous sera transmise dans les 14 jours ouvrés après que la prestation ait eu lieu.

3B-Information tarifaire : Opération non soumise à la TVA en vertu de l'article 293B du code général des impôts.

4- Désistement, Annulation et Exclusion

4A – CLAUSE PARTICULIERE « INSCRIPTION HORS DELAI S». Attention, pour les inscriptions hors délais de validation de paiement avant stage (c'est à dire dites de « dernière minute » en dessous des 14 jours du délai légal de rétractation avant le 1er jour de la prestation), le client/stagiaire déclare renoncer officiellement en connaissance de cause à ce délai en vertu des conditions temporaires limitées pour l'organisation même de la prestation et des frais avancés par l'école pour se faire. Néanmoins, nous (l'entreprise Ecole Ichmoukametoff et toute désignation et personne responsable de celle ci légalement) lui accordons 24H à partir de la réception du dossier (cachet de la poste faisant foi) pour annuler sa participation (par courrier officiel en recommandé avec accusé de réception contre signature) et à condition qu'il ne s'agisse pas du 1er jour de la prestation (le jour d'accueil étant compté comme 1er jour de prestation). De ce fait, 30% d'arrhes seront retenus dans le cadre du remboursement.

4B-Les désistements après les 14 jours de rétractation sont remboursés avec 30% d'arrhes retenues à condition d'être informé officiellement par voie postale (courrier avec accusé de réception contre signature avec justificatif officiel justifiant le cas de force majeure de non participation à la prestation : certificat médical d'incapacité, certificat de décès, attestation d'employeur etc...) avant le premier jour de formation (cachet de la poste faisant foi et dates de stage ou formations faisant foi comme premier jour de stage). Passé ce délais, aucun remboursement ne peut être effectué en vertu des frais engagés quelque soit le motif.

4C-Le solde complet du stage est remboursé dans un délai de 14 jours ouvrés (selon horaires du secrétariat, hors jours fériés et vacances scolaires) en cas d'annulation définitive de notre part (pour cause imputable de notre part et sans proposition de report de date) à tout moment sans justification, y compris après la date limite d'inscription. Aucun dédommagement ne sera consenti aux stagiaires en cas d'annulation de notre part. En cas d'annulation d'une date de prestation avec proposition de report, vous pouvez être reportés à une date ultérieure fixée par l'Ecole Ichmoukametoff. En cas de refus de report notifié par courrier officiel de votre part avec accusé de réception contre signature, vous serez remboursés dans les 10 jours ouvrés déduit de 30%. En cas d'acceptation, vous inscription reprend les conditions initiales (4-A...)

4D-En cas de non participation à une prestation sans justificatif officiel fixé dans le point 4A,B et C, vous perdrez la totalité de votre règlement de prestation. Vous pouvez cependant demander à être reportés sur des dates ultérieures à raison d'une seule fois. Le choix des dates de report et l'acceptation est strictement réservé à l'ECOLE ICHMOUKAMETOFF. En cas de refus des dates proposées, notez que vous ne serez pas remboursés. La non participation à une prestation où vous aviez été reporté ne donne aucun droit au remboursement.

4E-L'Ecole Ichmoukametoff, son directeur Jonathan Czodor « Ichmoukametoff » (dit John C) et toute personne de l'encadrement se réservent le droit d'exclure un client d'une prestation s'il ne présente pas les aptitudes physiques, psychologiques et morales nécessaires au bon déroulement des activités ou qu'il ne respect pas le règlement, pour des raisons de qualité et de sécurité. Dans ce cas précis, aucun remboursement ne sera consenti. En cas de départ (abandon/renvoi) durant la prestation, le retour, le transport ou hôtel éventuel sont à vos frais et sous votre entière responsabilité.

4F-En cas de force majeure d'évacuation sanitaire ou d'annulation de la prestation durant son exercice dû à des causes extérieures (catastrophes naturelles, attentat, pandémie etc...) et non imputables à l'Ecole Ichmoukametoff, aucun remboursement ne pourra être consenti.

4G- Pour de raison de sécurité ou de programme effectué ou de qualité du groupe, la prestation, son programme et sa durée peuvent être écourtés ou modifiés. Dans ce cas, aucun remboursement ne peut être consenti, ni au prorata.

4H- Modalité de remboursement : En cas de remboursement, vous serez remboursés dans les 14 jours ouvrés par chèque ou par virement selon notre comptabilité. En cas de remboursement par chèque, vous recevrez un courrier en accusé de réception contre signature.

5- Ce que le Tarif prend en charge

- a-Les cours théoriques et pratiques dispensés durant la prestation selon ce qui est dit en annonce.
- b-Les matériels spécifiques éventuels en dehors de la liste de matériel à apporter selon la prestation.
- c-Les frais éventuels de location de terrain, de véhicule ou d'autorisation de séjour.
- d-Les frais administratifs de l'Ecole Ichmoukametoff et de fonctionnement divers (charges...).
- e-L'assurance de l'Ecole Ichmoukametoff pour l'intégralité de ses activités.
- f-Divers selon nécessité de la prestation
- g-Si hébergement et repas prévu, notez qu'ils sont totalement gratuit et ne sont pas compris dans la prestation.

6- Ce que le tarif ne prend pas en charge

- a-Votre équipement et matériel personnel
- b-Vos repas (sauf mention particulière) et les régimes alimentaires spécifiques
- c-Votre assurance personnelle responsabilité civile et individuelle en cas d'accident et de rapatriement ou de bris de matériels
- d-Le déplacement pour venir et repartir sur le lieu de prestation... (billet d'avion, train, trajet voiture...)
- e-Tout ce que le tarif ne prend pas en charge (voir ci dessus)

7- CLAUSE SPECIALE « MENTORAT »

Pour les participants au format « mentorat » ayant souscrit l'option (voir secrétariat), notez les points suivants qui modifie le présent contrat/CGV :

A-En souscrivant au « mentorat », vous avez accès officiellement à un ensemble de formations avec l'obligation de participer pour débiter le mentorat au 1er stage dit « d'intronisation » : Stage d'intronisation « mentorat » vie sauvage long (10 jours en été), stage Saba (mars), stage Saban (juin), Stage Haban (septembre), stage Aka (décembre) et le stage de fin de cycle « mentorat » vie sauvage long (10 jours en été).

B- L'inscription via ce dossier au mentorat vous autorise sur 12 mois à partir du 1er juillet de l'année en cours jusqu'au 30 juillet de l'année suivante à participer à l'intégralité de nos autres prestations inférieures à 12 jours et hors prestations à l'étranger (il vous suffira de prévenir par mail 14 jours avant le 1er jour de la prestation souhaitée pour vous y inscrire sans aucune autre démarche)

C- 1 live* (*direct en vidéo/micro) de suivi de formation par mois (via discord ou toute autre plateforme jugée nécessaire par l'équipe de formation) pour aborder des sujets thématiques liés au mentorat ainsi que vos progressions et difficultés dans ce parcours de formation culturelle particulier. Vous êtes tenu de posséder caméra et micro pour pouvoir échanger durant ces lives*.

D- Attention : quelque soit le motif, le « mentorat » n'est pas remboursable en dehors des conditions légales de rétractation initiale, y compris les prestations auxquelles vous n'avez pas participé.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE SUR LE MENTORAT, REFEREZ VOUS AU SITE INTERNET OU CONTACTEZ LE SECRETARIAT

Convention de prestation avec règlement intérieur de la Ferme bashkir-cosaque et des camps de l'Ecole Ichmoukametoff

Ce règlement fixe les conditions d'exercice des prestations proposées par l'Ecole Ichmoukametoff. Son adhésion est contractuelle et sans réserve. Le non respect d'un des articles fixés dans le présent règlement intérieur peut conduire à une exclusion du site/de la prestation.

A- Nos prestations demandent engagement personnel de votre part. Il convient donc d'être parfaitement attentif lors des cours du formateur et de suivre la moindre consigne. La réussite du stage, du cours ou de la formation et la qualité de l'apprentissage dépend avant tout de votre engagement dans l'activité.

B- Vous êtes tenu de posséder tout le matériel demandé pour la formation, sous peine d'être exclu du cours, stage ou formation .

C- Il convient d'arriver à l'heure à toute prestation de notre école sous peine d'être refusé à l'activité.

D- Il convient d'avoir une hygiène corporelle irréprochable et de porter une tenue correcte sur nos sites ferme et camps (pas de mini-short / bikini (maillot de bain une pièce obligatoire pour les femmes) / pas de claquettes en zone pastorale...) pour des raisons de sécurité (parasitoses, animaux sur la ferme, zone pastorale...). Il est vivement conseillé de porter une tenue qui couvre le corps en plaine et en forêt (parasites comme les tiques ou prévention des piqûres de moustiques...liste non exhaustive)

E- La prestation sous forme de cours, stage ou séminaire est comprise dans une plage horaire large ou un ensemble de jours. La prestation peut être écourtée si la formation est terminée avant l'heure. De même, en fonction des paramètres terrain et la capacité d'apprentissage du groupe, le programme peut varier, ou être partiellement tronqué pour garantir la qualité de la formation et la sécurité. Il tient à vous de vous organiser en conséquence pour votre retour de stage quant aux transports en commun (avion, train, bus...) que vous auriez éventuellement réservés (billets modifiables). L'Ecole Ichmoukametoff et son directeur, Jonathan Czodor Ichmoukametoff ne peuvent consentir au moindre remboursement dans ces cas de figure. Notez que si les cours sont compris dans une plage horaire précise (par exemple de 8H30 à 17H30), il vous est possible de quitter les lieux le soir même par exemple voir de revenir le lendemain matin à l'heure (dormir en camping, dormir à l'hôtel, pour faire des courses par exemples...). Par contre, si la prestation est définie par une durée précise sans plage horaire (par exemple du vendredi X/X/XXX à XXHXX jusqu'au dimanche X/X/XXX à XXHXX, il vous est impossible de quitter le site pour des questions de responsabilité civile et d'assurance).

F- Pour des raisons de sécurité, il convient de s'en tenir au stricte recommandation du formateur à tout instant de la prestation. Il est strictement interdit de quitter la zone de prestation et/ou le groupe seul ou sans autorisation. Toute blessure ou problème sanitaire doit être déclaré dans l'instant à un membre de l'équipe encadrante pour pouvoir être pris en charge dans les meilleurs délais par les services compétents.

G- L'Ecole Ichmoukametoff, son directeur Jonathan Czodor Ichmoukametoff (dit John.C) se réserve le droit d'exclure un client de la prestation s'il ne présente pas les aptitudes physiques, mentales, morales et sécuritaires nécessaires au bon déroulement de la prestation, pour des raisons de qualité et de sécurité de formation. Aucun remboursement ne sera consenti.

H- Nos prestations contiennent une activité sensibilisation écologique. Durant la prestation, vous vous engagez à laisser le terrain exploité entièrement propre. Sachez que les déchets seront ramassés ou détruits, les abris démontés, toutes traces de passages effacées. Vous vous engagez également à jeter vos déchets.

I- Il est STRICTEMENT interdit de consommer de l'alcool ou des produits illicites durant la totalité des activités de l'Ecole Ichmoukametoff sous peine de renvoi immédiat. Fumer est strictement non autorisé sur les prestations notamment en forêt en dehors de la ferme bashkir-cosaque (pour des questions de sécurité "incendie" et de respect des non fumeurs durant la formation). Fumer n'est autorisé que sur le parking de la ferme. Tout manquement à cette règle vous fera renvoyer du stage sans remboursement possible.

J- L'Ecole Ichmoukametoff, et son directeur déclinent toutes responsabilités quand à la perte, le vol et la casse de vos matériels personnels (lunettes, voiture et autres...). Prévoyez une assurance en conséquence en cas de nécessité (port de lunette par exemple).

K- Les prises de vue vidéos et les photographies sont soumises à autorisation de l'encadrement. Ni téléphone, ni appareils photo ou autre caméra ne peuvent être utilisés sans accord au préalable de l'ensemble des participants et de l'encadrement dans le cadre du « droit à l'image » durant les prestations sous peine d'être exclu de stage sans remboursement. La diffusion de ces images ou vidéos capturées durant la prestation doivent faire l'objet d'une autorisation écrite des personnes y figurant quelque soit le support de diffusion. L'Ecole Ichmoukametoff, son fondateur Jonathan Czodor Ichmoukametoff (ou tout autre personne de la dite entreprise) se réserve le droit de filmer ou photographier les prestations avec les clients et de les diffuser à titre gratuit sans durée de temps quelque soit le support sur son site, ses réseaux (sociaux ou autres) ou autres notamment à des fins de partage, d'éducation et enseignement ou de promotion etc des activités de l'école même. Si vous ne souhaitez pas être filmés ou photographiés, merci de le notifier par écrit à la suite de votre signature).

L- Le téléphone portable est limité sur la ferme et strictement autorisé que sur le parking à l'entrée pour son usage (appels...). Le téléphone doit être mis en mode avion ou éteint sur l'ensemble de la ferme bashkir-cosaque ou sur le camp (hormis consignes contraires de l'équipe encadrante pour des raisons de sécurité). Vous êtes parmi nous pour vous reconnecter à vous même, aux autres, et à la nature, pas pour vivre dans la nature accompagné du virtuel ! Notez que nous n'avons pas de wifi sur la ferme.

M- Des locaux, des sanitaires (eau froide uniquement), une cuisine d'extérieur (poêle à bois uniquement) sont mis à votre disposition. Merci d'en respecter l'usage, de les tenir rangés et propres. Tout dommage de votre part vous serez facturé. Notez que nous n'avons pas de point de chargement d'électricité en accès libre sur la ferme. Organisez vous en conséquence (power bank etc...).

N – Il est interdit de crier, et de courir sur la ferme notamment en zone pastorale pour respecter la tranquillité des lieux ainsi que les animaux et ne pas créer des situations à risque... Merci de respecter les horaires d'activités (pas de bruit avant 8H00 du matin, et après 22H00 le soir).

O-Tout manquement aux règles de la présente convention ou non acceptation du fonctionnement de nos règles vous feront renvoyer de la prestation, sans aucune possibilité de remboursement. P- Du matériel est mis à votre disposition durant les formations. En cas de dommage ou de casse sur ces matériels de votre part, une facture vous sera adressée.

P- Nos prestations sont non diplômantes (formation à caractère culturel non professionnalisante). Vous pouvez toutefois demander un bilan de compétences (si la prestation s'y prête selon son référentiel) et une attestation de participation en fin de prestation qui vous sera fourni selon le type de prestation dans les 30 jours ouvrés .

Mettre la mention « lu et approuvé » Date et Signature (chacune des pages doivent être paraphées)

Ecole Ichmoukametoff – 2T chemin des marlères, 64530 Moncaup – FRANCE SIRET : 50990302700043 – Mail : ecoleichmoukametoff@gmail.com